

dépensa, dit-on, quinze cent mille francs pour l'embellir. L'hôtel fut vendu au roi de Prusse en 1815.

Palais de l'Élysée.

La résidence des présidents de la République fut bâtie par Henri de la Tour d'Auvergne, comte d'Evreux, sur un terrain dont le roi Louis XV lui fit don en 1718. La palais fut habité ensuite par Madame de Pompadour. Puis il changea de propriétaires avec une rapidité inouïe. L'abbé Terray, contrôleur des finances, le possédait en 1774. Puis ce furent le banquier Beaujon, la duchesse de Bourbon, Mademoiselle Hovyn, le roi Murat, l'empereur Napoléon. Un moment on en avait fait un jardin public. Il s'appelait alors : l'Élysée Bourbon. Sous l'Empire, il s'appela l'Élysée Napoléon. L'empereur s'y retira après Waterloo et y signa son abdication. En 1815 l'empereur de Russie Alexandre y habita. Sous Louis XVIII, le duc et la duchesse de Berri y faisaient leur résidence habituelle. Louis Philippe s'en servit pour loger les hôtes princiers qui lui venaient. C'est ainsi que la reine Christine de Suède et Mehemet Ali y descendirent. Sous le second Empire sa destination fut la même mais dans l'intervalle Louis Napoléon s'y était installé durant la période de sa présidence et c'est là qu'il arrêta avec M. de Morny les plans du coup d'État du 2 décembre 1851. L'Élysée très agrandi et embelli par le prince après qu'il eut restauré l'empire n'a trouvé de stabilité que sous le régime actuel. Voici près de quarante ans que sa destination se trouve fixée. Le second président de la République, le maréchal de Mac Mahon et ses successeurs les présidents Jules Grévy, Carnot, Casimir Perier, Félix Faure, Loubet, Fallières et Poincaré y ont successivement résidé. La salle des fêtes a été ajoutée en 1889 pour l'Exposition universelle.



Instructions aux congressistes.

Messieurs les membres du Congrès sont priés dès leur arrivée à Paris de faire connaître par écrit leur adresse tant au président du Comité International, 20, rue Oudinot, qu'aux chancelleries de leurs Ambassades ou Légations respectives. Les invitations à eux destinées pour les fêtes des 15, 16, 17 et 18 juin seront déposées,

à moins d'une indication spéciale de leur part, dans les chancelleries. Les invitations pour les fêtes ultérieures leur seront remises individuellement en temps voulu.

* * *

Le programme des fêtes n'a jusqu'ici subi aucune altération. Il convient d'y ajouter le goûter qui sera offert par le président et les membres du Comité Olympique Français aux membres du Congrès le dimanche 21 juin au Stade de Colombes à l'issue des épreuves du championnat général d'athétisme auxquelles ils assisteront dans une tribune spéciale mise à leur disposition par l'Union des Sociétés françaises de Sports Athlétiques.

* * *

Tous les membres du Congrès présents à Paris sont priés de se trouver à la Sorbonne le lundi matin, 15 juin, à neuf heures et demie très précises. L'entrée de l'amphithéâtre Richelieu est *rue de la Sorbonne, 17*.

